

	CONDUITE DE CHARIOTS AUTOMOTEURS PORTES	PF 311- 050
54, rue Ernest MACAREZ 59300 VALENCIENNES www .pro-formation.fr	CACES® - R489	Version au 12/07/2022

OBJECTIF:

Le candidat doit, au terme de cette formation qui peut être dispensée dans son entreprise ou sur notre plateau technique spécialisé d'organisme testeur CACES® R489, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité.

L'objectif de la formation est notamment :

- De lui apporter les compétences nécessaires à la conduite du chariot concerné en situation de travail,
- De lui transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité du chariot concerné,
- De lui communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation,
- De lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

PUBLIC VISE:

Cette formation est rendue obligatoire par l'article R.4323-55 du Code du travail à toute personne utilisant régulièrement ou occasionnellement les chariots élévateurs.

PRE-REQUIS:

- Aptitude médicale,
- Selon la recommandation CACES® R489 les tests se feront en langue française sans interprète. Le candidat devra donc savoir s'exprimer, lire et écrire en Français.

MOYENS PEDAGOGIQUES:

- Consignes de sécurité
- Chariots élévateurs de chaque catégorie,
- Plateau « logistique » dédié de 1500m² dont 800m² en intérieur,
- Palettières répondant aux exigences de la R489,
- Remorque rigide pour chargement par l'arrière,
- Remorque bâchée pour chargement de part et d'autre,
- Plans inclinés
- Quai de chargement avec dispositif de nivellement,

METHODES PEDAGOGIQUES:

- Formation théorique en salle
- Application sur circuits imposés par la R489
- Conduite de chariots élévateurs selon la catégorie
- Evaluation théorique et pratique
- Formation encadrée par un formateur ayant une expérience professionnelle dans le domaine « CARISTE ».

DUREE:

3 jours, soit 21 heures

PROGRAMME:

1. Connaissances théoriques

1.1. Connaissances générales

- 1.1.1. Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur
- 1.1.2. Dispositif CACES®

1.1.3. Rôle et responsabilités du conducteur

1.1.4. Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés.

1.2. Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté :

1.2.1. Les différentes sources d'énergie des chariots, nature et identification,

1.2.2. Terminologie et caractéristiques générales (*hauteur, portée, capacité*),

1.2.3. Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes, notamment de translation et d'élévation,

1.2.4. Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité - Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs,

1.2.5. Dispositifs s'opposant à l'éjection du conducteur en cas de renversement ou de basculement (*ceinture, portillon, porte...*),

1.2.6. Équipements interchangeables disponibles pour les chariots industriels, leurs utilisations possibles,

1.2.7. Modes de transmission et de direction existants sur les chariots, savoir les identifier et en déduire les particularités de conduite qui en découlent,

1.2.8. Principes de fonctionnement et technologie des moteurs thermiques des chariots

1.2.9. Utilisation des batteries de traction des chariots électriques, nécessité et fréquence de la charge en fonction de leurs caractéristiques.

1.3. Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES®

1.3.1. Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention

1.4. Notions élémentaires de physique

1.4.1. Évaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité,

1.4.2. Conditions de stabilité (moments, renversement, basculement...),

1.5. Stabilité des chariots de manutention

1.5.1. Conditions d'équilibre du chariot,

1.5.2. Facteurs qui influent sur la stabilité latérale (*renversement*) et longitudinale (*basculement*), durant les manutentions et pendant les déplacements,

1.5.3. Lecture de la plaque de charge

1.5.4. Positionnement approprié de la charge sur le porte-charge.

1.6. Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté

1.6.1. Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés :

1.6.2. Repérage des risques potentiels, sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer,

1.6.3. Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions, savoir expliciter et justifier les applications autorisées.

1.7. Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

1.7.1. Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au cariste, réalisation pratique de ces tâches,

2. Savoir-faire pratiques

2.1. Prise de poste et vérification

2.1.1. Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique

- 2.1.2. Vérification visuelle de l'état du chariot et de son équipement de préhension de charges afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
- 2.1.3. Vérification du fonctionnement du siège, réglage approprié,
- 2.1.4. Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- 2.1.5. Vérification du niveau de carburant ou de la charge de la batterie d'accumulateurs,
- 2.1.6. Vérification de l'adéquation du chariot aux opérations de manutention à réaliser

2.2. Conduite et manœuvres

- 2.2.1. Monter et descendre en sécurité du chariot et connaître la règle des 3 appuis,
- 2.2.2. Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge, y compris :
- 2.2.3 Pour chaque manutention, contrôler au moyen de l'abaque ou du tableau des charges que la manutention est possible compte tenu de la capacité effective, de la hauteur de levage et de l'équipement porte-charges dont le chariot est équipé,
- 2.2.4 Suivant le type de chariot ou l'activité du conducteur :
- 2.2.5 Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- 2.2.6 Adopter un mode de conduite « économique »,
- 2.2.7 Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la charge ou du chariot, et choisir un parcours adapté,
- 2.2.8 Stationner et arrêter le chariot en sécurité.

2.3 Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance :

- 2.3.3 Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels,
- 2.3.4 Effectuer les opérations d'entretien journalier
- 2.3.5 Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

METHODE D'EVALUATION:

Réalisation des tests d'évaluation théorique et pratique sur les connaissances et le savoir-faire des conducteurs, matérialisée par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®).